ANNEXE CCTP.1 : FORMATION

**Formation des utilisateurs**

Le fournisseur s'engage à dispenser une formation utilisateur très formelle afin que chaque utilisateur potentiel reçoive l'ensemble de l'information nécessaire à la bonne utilisation du matériel fourni.

Le fournisseur s'engage également à renouveler cette formation utilisateur à la demande autant que de besoin durant la durée de vie des matériels.

**Formation des Techniciens de maintenance biomédicale**

Le soumissionnaire prendra en charge une formation (pédagogie, voyage et hébergement compris si hors Toulouse), qui comportera les points suivants:

1-Formation ou rappel des éléments Physiologiques nécessaires à la connaissance de la technique médicale utilisée

2-A la mise en service, une formation à la maintenance de premier niveau.

3- Avant la fin de durée de garantie, une formation technique de maintenance.

Cette formation sera qualifiante et permettra de délivrer un certificat à chaque technicien y ayant participé, lui permettant d'intervenir en préventif comme en curatif pour une durée illimitée.

*Nombre de Techniciens du service biomédical du CHU de Toulouse, concernés:*

*3 Techniciens*

Objectifs du CHU :

Intervenir sur les équipements en:

* Maintenance préventive
* Maintenance curative premier niveau
* Maintenance curative totale

Durée de la formation :

Lieu :

Fournir le programme détaillé et indiquer la liste des documents fournis

*A l'issue de cette formation une certification sera délivrée aux personnes formées leur permettant d'assurer la maintenance préventive et curative sur les matériels objets de ce marché*

|  |
| --- |
| Cachet de la société, nom et signature  de la personne habilitée à engager la société : |
|  |
|  |